



Résiliation de bail impossible de joindre le propriétaire

Par **germaine37**, le **07/02/2011** à **14:19**

Bonjour,rrnrnL'ami de ma fille a adressé une lettre recommandée avec AR fin novembre pour résilier son bail et libérer son appartement le 1er mars 2011. Le propriétaire ne sait pas manifesté à la réception de cette lettre et ne répond jamais au téléphone ni aux messages laissés sur le répondeur. Les loyers sont payés par chèques bancaires tous les mois et ils sont bien encaissés. De plus il y a un moment qu'il n'envoie plus les quittances. Pourquoi ce silence ! Alors qu'il y a eu un problème avec le chauffe eau électrique en milieu d'année et il s'est déplacé sans problème pour le remplacer. rnrnA savoir qu'il n'habite pas le même départementrrnrnJe vous écris pour savoir comment faire pour l'état des lieux et la remise des clefs puisqu'il est impossible à joindre pour fixer une date. S'il faut prendre un huissier pour faire l'état des lieux, j'aimerais savoir qui doit payer les frais.rnrnEn vous remerciant par avance.